



Budget **#2**  
Participatif

# VOTEZ!

du 7 octobre  
au 3 novembre 2019



Les Romainvillois-es ont déposé  
leurs idées pour leur ville,  
c'est maintenant à vous de voter  
pour vos trois projets préférés!

Rendez-vous sur la plateforme en ligne

**[www.budget-participatif-romainville.fr](http://www.budget-participatif-romainville.fr)**

Vous pouvez également voter dans les structures municipales  
(mairie, espaces de proximité, Maison des retraités-es)

Contact :  
[bp@ville-romainville.fr](mailto:bp@ville-romainville.fr)

Suivez-nous



 Ville de Romainville  
[www.ville-romainville.fr](http://www.ville-romainville.fr)

# Les 18 projets soumis au vote



## 1 Une borne de réparation et de gonflage de vélo en libre-service

**ESPACE PUBLIC** 📍 Quartier des Bas-Pays – 15 000 €

Le projet consiste à installer une borne de gonflage, de réparation et d'entretien de vélo sur la place André-Léonet; un équipement conçu pour les espaces extérieurs, résistant aux intempéries et éventuellement aux mauvais usages. Ces outils pourraient aussi servir de supports pour des ateliers organisés par des associations ou l'espace de proximité Jacques-Brel.

L'estimation du prix du projet comprend l'achat de pièces de rechange.

Ce type d'installation se développe de plus en plus en France et en Europe et participe au développement de la pratique du vélo dans la ville.

## 2 Parfaire l'aménagement de la nouvelle aire de jeux du quartier Marcel-Cachin

**ESPACE PUBLIC** 📍 Quartier Marcel-Cachin – 50 000 €

Le projet consiste à :

- l'installation de bancs
- de panneaux interdisant les déjections canines;
- la plantation d'arbres
- l'ajout de copeaux
- etc.

## 3 Des agrès sportifs dans le parc de la Sapinière

**SPORTS** 📍 Quartier Youri-Gagarine – 20 000 €

Le projet consiste à installer des stations de fitness et de musculation en extérieur. En raison des travaux du programme de rénovation en cours du quartier Youri-Gagarine, ces machines seront installées à proximité du quartier, dans le parc de la Sapinière, à côté du terrain de basket. Ces équipements pourront à terme être déplacés et réinstallés au cœur du quartier.

## 4 Sécuriser les avenues du Colonel-Fabien et du Docteur-Vaillant

**ESPACE PUBLIC** 📍 Quartier des Bas-Pays – 20 000 €

Le projet consiste à installer des ralentisseurs et une signalisation sur l'avenue du Colonel-Fabien et l'avenue du Docteur-Vaillant afin de sécuriser ces voies très fréquentées par les piétons et les enfants.

## 5 Création de places de stationnement pour deux-roues motorisés

**ESPACE PUBLIC** 📍 Toute la ville – 40 000 €

Le projet consiste à créer des places de stationnement pour les deux-roues, réparties sur l'ensemble de la ville, pour éviter leur stationnement gênant notamment sur les trottoirs.

Attention, l'installation de parking pour deux-roues implique la neutralisation de places de stationnement pour voitures: pour installer quatre arceaux pour les deux-roues, la Ville devra neutraliser une place de stationnement voiture.

## 6 Création de toilettes canines

**ESPACE PUBLIC** 📍 Toute la ville – 30 000 €

Le projet consiste à l'aménagement d'espaces clos destinés à recevoir les déjections canines. Un panneau de signalisation rappelant les règles et bons réflexes ainsi qu'une poubelle seront également installés à proximité de ces espaces. Pour une ville plus propre et agréable pour tous et toutes, il appartient aux propriétaires de chiens de ramasser et jeter les déjections canines de leur animal.

Attention, les services de la Ville ne prendront pas en charge le ramassage des déjections. Les propriétaires de chiens sont seuls responsables de leurs animaux.



## 7 Un circuit de découverte du patrimoine culturel, touristique et mémorial

**CULTURE** 📍 Toute la ville – 80 000 €

Ce projet consiste à la mise en place d'un circuit de découverte du patrimoine culturel, touristique et mémorial. Le projet comprend :

- La mise en place de panneaux historiques devant les sites recensés ;
- Un parcours cartographié disponible sur le site de la Ville ;
- L'édition d'une carte recensant les points d'intérêt.

Une vingtaine de sites seront sélectionnés.

## 8 Des nouveaux jeux pour enfants au Centre municipal de santé

**ÉDUCATION ET JEUNESSE** 📍 Quartier Marcel-Cachin – 1 500 €

Le Centre municipal de santé dispose de quelques jeux pour les enfants afin de les occuper durant l'attente.

Le projet consiste à l'acquisition de modules complémentaires pour proposer des activités ludiques et douces aux enfants, pour les occuper sans importuner les autres patientes, notamment : animal à bascule, puzzle aimanté mural, des livres, etc.

## 9 Des éteignoirs sur les corbeilles de rue

**ESPACE PUBLIC** 📍 Toute la ville – 5 000 €

Le projet consiste à l'installation d'éteignoirs sur les corbeilles de rue pour permettre aux personnes d'éteindre puis de jeter dans la poubelle leurs mégots de cigarette. Il vise à diminuer les jets de mégots sur la voie publique.

Un projet lauréat du budget participatif #1 prévoit déjà l'installation d'éteignoirs à cigarettes sur une partie des corbeilles, nous en équiperons donc d'autres en 2020.



## 10 Sécuriser la sente Chevalier

**ESPACE PUBLIC** 📍 Quartier des Grands-Champs – 8 000 €

Ce projet consiste à installer des barrières à l'intersection de la sente Chevalier et de la rue des Mares afin de protéger les enfants et riverain-es et empêcher l'accès aux deux-roues motorisés.

## 11 Protéger les massifs de fleurs

**ESPACE PUBLIC** 📍 Toute la ville – 10 000 €

Le projet consiste à l'installation de petites clôtures et de panneaux d'interdiction de déjections canines aux abords des massifs de fleurs. Il vise à faire de ces lieux des espaces plus agréables visuellement et olfactivement pour tous et toutes.

## 12 Des ralentisseurs avenue de Verdun

**ESPACE PUBLIC** 📍 Quartier du Centre ville – 10 000 €

Le projet consiste à installer des ralentisseurs sur l'avenue de Verdun afin de sécuriser ces voies fréquentées par les piéton-nes et les enfants.

## 13 Matériel d'initiation aux premiers secours dans quatre écoles

**ESPACE PUBLIC** 📍 Quartier des Grands-Champs – 8 000 €

Le projet consiste à doter les écoles Jean-Charcot, Henri-Barbusse et Charlie-Chaplin de matériel afin de pouvoir assurer des initiations aux gestes de premiers secours : matériel type mannequin de simulation de massage cardiaque (adultes, enfant et bébé), défibrillateurs d'entraînement, sacs d'insufflation, pansements compressifs...

Ce matériel permettra l'organisation de formations et initiations pour les enfants et les adultes.

## 14 Installation d'un miroir de sécurité et d'un stop à l'intersection des rues Pierre-Curie et du 8-Mai-1945

**ESPACE PUBLIC** 📍 Quartier des Grands-Champs – 5 000 €

Le projet consiste à l'installation d'un miroir de sécurité et d'un stop à l'intersection de la rue Pierre-Curie et de la rue du 8 mai 1945, afin de renforcer la visibilité des véhicules sur ce croisement.

La réglementation impose d'installer un stop avec le miroir de sécurité.

## 15 Un poulailler collectif géré par les habitant-es

**DÉVELOPPEMENT DURABLE** 📍 Quartier Youri-Gagarine – 10 000 €

Le projet consiste à l'installation d'un poulailler sur le quartier Youri-Gagarine dans un premier temps (une expérimentation qui pourrait se décliner sur d'autres endroits de la ville). Un poulailler permettrait notamment de :

- Réduire la quantité de déchets localement;
- Produire des œufs frais;
- Créer du lien social entre les participant-es au projet;
- Sensibiliser les habitant-es à la réduction des déchets.

La Ville assurera l'installation et la pose d'un poulailler et l'achat de 10 poules, ainsi que la fourniture de distributeurs de graines, bacs à eau et autres matériels nécessaires.

L'aménagement du poulailler répondra à la réglementation relative au bien-être animal (surface minimale d'abri de 0,5m<sup>2</sup>/poule, surface de plein air adapté, point d'eau à proximité, bac à sable, zone ombragée, lieu d'évacuation des déchets type compost etc.).

L'entretien devra être assuré par les habitant-es et/ou les associations, ils et elles devront s'engager formellement, en signant une charte, à se relayer pour l'organisation quotidienne du poulailler et à assurer son nettoyage et les autres traitements nécessaires.

**Attention, les services municipaux ne pourront prendre en charge la gestion du poulailler.**



## 16 Une application mobile pour signaler les dysfonctionnements

**AUTRE** 📍 Toute la ville – 30 000 €

Le projet consiste à lancer une application mobile de signalement des dysfonctionnements sur l'espace public.

Elle permettrait aux habitant-es de signaler directement sur l'application un problème sur la voirie (nid de poule, lampadaire défectueux...) à l'exception des problèmes de collectes des déchets qui relèvent d'Est-ensemble.

## 17 Une campagne de sensibilisation à la propreté dans la ville

**ESPACE PUBLIC** 📍 Toute la ville – 15 000 €

Le projet consiste à la mise en place d'une campagne de sensibilisation à destination des Romainvillois-es et en particulier des enfants afin de les sensibiliser aux bons gestes à avoir en matière de propreté (jets de déchets sur la voie publique, dépôts sauvages, déjections canines, etc.).

## 18 Sécuriser la traversée piétonne avenue Lénine

**ESPACE PUBLIC** 📍 Quartier Youri-Gagarine – 10 000 €

Le projet consiste à sécuriser le passage piéton de l'avenue Lénine, au niveau de l'avenue du Président-Wilson. Celui-ci est emprunté quotidiennement par de nombreux usager-es, notamment accompagnés d'enfants.



# Mode d'emploi

## Quand voter ?

**DU 7 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2019**

## Qui vote ?

Chaque Romainvillois-e peut voter **une fois pour ses trois projets préférés**.

## Comment voter ?

**Sur la plateforme en ligne :** [www.budget-participatif-romainville.fr](http://www.budget-participatif-romainville.fr)

Quelques clics suffisent pour voter :

- identifiez-vous ou créez un compte sur la plateforme ;
- cochez vos trois projets préférés ;
- cliquez sur le bouton "CONFIRMEZ VOTRE CHOIX" pour valider votre bulletin de vote.

**Par bulletin papier** en inscrivant les numéros de vos projets favoris dans les cases, à déposer dans une urne près de chez vous :

- à la mairie ;
- dans les trois espaces de proximité ;
- à la Maison des retraité-es.